

## CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Séance du 2 juillet 2020, Salle de gym Collège Le Suchet, 20h15

Monsieur Serge PFISTER, Président, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, Monsieur le représentant de la presse ainsi que le public et leur souhaite la bienvenue à cette deuxième séance du Conseil communal de l'année 2020. Il ouvre la séance en demandant à la Secrétaire de procéder à l'appel.

Présents : Mesdames et Messieurs Eric BARROUD, Nicolas BAUME, Corinne BLANCHARD, Marie-France BRIDE, Pascal BRUGGER, Joao CARDOSO, Jean-Daniel CHAMPAGNAC, Joao DA COSTA ALVES, Théophile CUCHE, Patrick DE SEPIBUS, Brock FIEDLER, Joan GALLMEIER, Luc-Etienne GAGNEBIN, Claude GAULIS, Laurence HABEGGER, Blaise HEFTI, Jean-Christophe ISENSCHMIED, Nathalie JAEP, Julia LÖFSTEDT, Serge MOREL, Vincent MOTTIER, Kimberly OPPENHEIM (2<sup>ème</sup> appel), Mikael OSCARSSON, Christoph OTT, Fabian PAVILLARD, René PAVILLARD, Eric PELLAUD, Yannick PERRIN, Serge PFISTER HAZENBERG, Françoise SCHÜLER, Emilien SCHWIZGEBEL, Philippe TAUXE, Maria VALENTIN AEBERSOLD, Yvan ZBINDEN.

Excusés : Mesdames et Messieurs Violeta ARSIC STANOJEVIC, Bertrand CHAUVY, Jean-Blaise CLAPASSON, David CORREIA, Jean-Luc FRIEDRICH, Jean HOHL, Ian MAC DONALD, Frédéric MOREROD, Fabien PETRUCCI, Sonia RAUSIS, Eve WIDMER.

Le premier appel fait constater la présence de 33 conseillers.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

La convocation pour cette séance a été envoyée dans les délais.

### **1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MAI 2020**

Le procès-verbal de la séance du 14 mai 2020 a été adressé à chaque conseillère et conseiller.

Monsieur Luc-Etienne GAGNEBIN souhaite apporter une rectification à son intervention concernant le tourisme de masse et développement de notre Commune (point 14 – Propositions individuelles). En effet, il s'agissait d'une proposition individuelle au nom de quelques membres du Forum socialiste et non du groupe « Résilience et Transition ».

Cette correction sera apportée directement sur l'original.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec la modification demandée et remerciements à la Secrétaire.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été adressé à chaque conseillère et conseiller, il n'en sera donc pas donné lecture.

En raison de l'envoi de dernière minute du rapport de la commission Discothèque, Monsieur le Président propose de rajouter un point à l'ordre du jour afin de traiter ce dernier, soit après le point 5 – rapports des commissions sur la gestion et les comptes 2019.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité avec la modification proposée.

## **3. ASSERMENTATION(S)**

Monsieur le Président fait part de la démission de Monsieur Patrick DE SEPIBUS du Conseil communal et donne lecture de son courrier :

*Leysin, le 17 juin 2020*

*Démission*

*Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,*

*Par la présente, je vous informe de ma démission du Conseil communal ainsi que de la Commission des finances en date du 15 juillet 2020.*

*En effet, après de belles années à Leysin, j'ai décidé de quitter la Commune pour me rapprocher de mon nouveau lieu de travail. Ayant emménagé en 2008 à Leysin justement pour être proche de mon lieu de travail en tant que Directeur de l'Ecole Hôtelière SHMS, je me retrouve dans la même situation aujourd'hui et par respect pour notre belle planète, cherche à limiter mes déplacements au maximum.*

*Siéger avec vous au Conseil et dans les différentes commissions a été un plaisir et j'ai pu apprécier le désir de travailler ensemble de chacun d'entre vous, ceci pour le bien des habitants et de la Commune.*

*En vous souhaitant à toutes et à tous une excellente fin de législature et une bonne continuation dans ce que vous apportez pour la collectivité, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, mes salutations les plus distinguées.*

*Patrick DE SEPIBUS*

Au nom du Conseil communal, Monsieur le Président le remercie pour son engagement et sa disponibilité. Sa force de travail, son esprit positif, ses propositions constructives et son humour vont nous manquer et lui souhaite le meilleur pour la suite de son parcours. L'Assemblée l'applaudit chaleureusement.

Leysin Pour Tous est sollicité afin de présenter une personne en remplacement de Monsieur DE SEPIBUS lors de la prochaine séance.

#### **4. COMMUNICATIONS DU BUREAU**

##### DÉCÈS

Depuis le dernier Conseil, nous devons déplorer le décès de 4 personnes habitant dans notre Commune. Il s'agit de Mesdames et Messieurs

Huguette NIGGELER

Jenny WARPELIN

Luc BERTHOLET

Jean-Martin STOLL

Municipal de 1998 à 2001

Conseiller communal de 1983 à 1997 et de 2002 à 2010

Président du Conseil communal de 2008 à 2010

Monsieur le Président rend un hommage à Monsieur STOLL, qui en plus d'être un ami de nombre de personnes ici présentes, était également un citoyen passionné et généreux. Il donnait, par exemple, bénévolement des cours d'appui de mathématiques aux jeunes de notre Commune.

De plus, il a effectué une brillante carrière politique puisqu'en plus d'avoir été Conseiller communal, Président du Conseil et Municipal, il a été également Député au Grand Conseil vaudois en 1993 et 1994. C'est donc une personnalité marquante de la politique leysenoude qui s'est éteinte samedi dernier.

L'Assemblée est priée de se lever pour observer un instant de silence afin d'honorer la mémoire des disparus.

##### NAISSANCES

Monsieur le Président annonce la naissance d'une petite fille. Il s'agit de :

Evelyne SOCIAS

Bienvenue à cette dernière et félicitations aux heureux parents.

##### VOTATIONS - ELECTIONS

Aucun rendez-vous électoral n'a eu lieu depuis la dernière séance du Conseil. Les votations prévues le 17 mai ont été annulées par décision fédérale, motivée par la pandémie de coronavirus.

##### REPRESENTATIONS

Le 26 février dernier, Monsieur le Président a eu le plaisir de représenter le Conseil communal à l'occasion de l'Assemblée ordinaire de la Paroisse Les Ormonts-Leysin. Lors de cette séance, celle-ci a décidé de se porter acquéreur du chalet La Bricole, situé à la croisée de la route des Ormonts et de la rue du Village afin d'y établir une nouvelle Maison de Paroisse.

## **5. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR L'EXAMEN DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2019**

### **RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LA GESTION DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE 2019**

Les rapports de la Commission des finances et de la Commission de gestion ayant été envoyés par courriel à tous les conseillers et conseillères, il n'en sera pas donné lecture étant donné leur longueur, sauf si quelqu'un en fait expressément la demande.

Monsieur Jean-Marc UDRIOT, Syndic, remercie la Commission des finances pour le travail très fouillé qu'elle a effectué ainsi que pour ses questions pertinentes. Il revient sur le rapport de la Commission concernant le 1<sup>er</sup> paragraphe de la page 2 qui mentionne :

- Deux préavis ont dépassé les crédits accordés, à savoir :
  - 01/2018 – Réfection du chemin agricole "En Crettaz", de CHF 88'654.90
  - 14/2018 – JOJ 2020, de CHF 97'382.02

Il est vrai qu'au 31 décembre 2019, ces deux préavis dépassent les crédits alloués, toutefois ils ne sont pas encore bouclés. En ce qui concerne la réfection du chemin agricole "En Crettaz", les subventions cantonales et fédérales d'un montant d'environ CHF 585'000.-- nous ont été versées en février dernier. Le dépassement sera donc approximativement de CHF 25'000.--.

Quant au préavis relatif aux JOJ 2020, il n'y aura pas de dépassement car il y a eu un mélange entre le préavis 14/2018 et le financement par la taxe de séjour sur la 3<sup>ème</sup> et dernière partie. Les décomptes exacts vous seront adressés tout prochainement.

Madame Joan GALLMEIER souligne que le montant budgété en 2019 sur le compte 860 – *Environnement et développement durable*, n'a pas été totalement utilisé. Elle invite la Municipalité à étudier les possibilités de recourir à ce budget pour les projets qui sont bénéfiques pour l'environnement et la protection du climat.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Président lit les conclusions du préavis relatif aux comptes 2019 qui sont :

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2019 tels qu'ils sont présentés.

Ces conclusions sont soumises au vote et acceptées à l'unanimité.

Il poursuit avec les conclusions du préavis relatif à la gestion 2019 qui sont :

2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2019.

Ces conclusions sont soumises au vote et acceptées à l'unanimité.

## **6. RAPPORT DE LA COMMISSION DISCOTHÈQUE**

Ce rapport, adressé la veille aux membres du Conseil et de la Municipalité, est relativement long et détaillé et il n'en sera pas donné lecture, sauf si quelqu'un en fait expressément la demande. Par ailleurs, il ne contient pas de recommandation ou de proposition de décision, mais constitue un compte-rendu des réflexions et recherches menées par cette Commission.

Monsieur Brock FIEDLER estime dommage que ce rapport mentionne à plusieurs reprises le fait qu'une discothèque ne serait pas rentable à Leysin. Il ignore si l'étude a été approfondie dans ce sens.

Monsieur Jean-Marc UDRIOT, Syndic, confirme que la Municipalité n'a pris connaissance de ce rapport que la veille et n'a donc pas pu en débattre puisqu'elle se réunit le lundi après-midi. Selon lui, il s'agit uniquement d'un listing des activités réalisées tant par certains membres du Conseil que par la Municipalité, voire d'autres personnes au sein de la population.

Monsieur le Président précise que ce rapport a été rédigé à titre informatif. Par ailleurs, la Commission n'est pas dissoute, mais souhaite être « mise en veille dans l'attente de futurs développements ». Elle est remerciée pour le travail effectué.

## **7. RENOUVELLEMENT DU BUREAU DU CONSEIL POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2021**

Comme l'article 12 du Règlement du Conseil l'autorise, il est proposé que chaque élection s'opère tacitement lorsque le nombre de candidat est égal à celui des sièges à pourvoir.

### **Élection du Président**

Au nom de Leysin Pour Tous, Monsieur Pascal BRUGGER propose Monsieur Claude GAULIS à la présidence pour cette dernière année de législature. Ce dernier est né et a grandi à Leysin, séparé, il a deux enfants et quatre petits-enfants. Il est retraité comme économiste du tourisme et de la santé. Toujours impliqué dans le développement de Leysin, notamment par le Jardin Gentiana. Il pratique le chant, la chorale et plusieurs sports, dont la randonnée, où il est très actif, le vélo, le ski et le curling. Il est revenu au Conseil communal pour la présente législature et il est Président du groupe Leysin Pour Tous.

Aucune autre proposition n'étant formulée, Monsieur GAULIS est élu tacitement à la fonction de Président.

La tradition veut que le nouveau Président reçoive un cadeau de l'ancien. Connaissant la passion de Monsieur GAULIS pour la botanique et les fleurs, enthousiasme qui s'est concrétisé entre autres par son engagement remarquable au Jardin Gentiana, certains se sont peut-être demandés si l'un des bouquets lui était destiné. Toutefois, par plusieurs de ses interventions dès le début de cette législature, il nous a fait connaître également son engouement pour la randonnée pédestre. Afin de trouver un cadeau qui faisait la synthèse de deux passions, Monsieur le Président lui offre une boisson revigorante de notre belle région, à base de plantes des Alpes (Bitter des Diablerets), dans l'espoir qu'elle lui donne de l'énergie pour assumer la Présidence tout en continuant à faire de magnifiques randonnées.

Monsieur GAULIS remercie l'Assemblée pour sa confiance, félicite Monsieur Serge PFISTER qui a œuvré à la présidence avec efficacité et distinction et lui offre à son tour, une boisson revigorante d'un tout autre genre.

Il rappelle que nous avons la chance de vivre dans une démocratie vive et saine, à Leysin en tous les cas. C'est une démocratie fondée sur une bonne séparation des pouvoirs Exécutif, Législatif et Judiciaire. S'il prend la Présidence du Législatif, c'est pour mettre en évidence l'importance de maintenir notre Conseil communal vif, éveillé,

avec des propositions novatrices, des décisions courageuses pour l'avenir du village, qui se doit de pouvoir investir et plaire à ses visiteurs pour le développement de son activité économique, car sans cela, on ne peut prolonger dans le social ou la solidarité. A la veille d'une année électorale, il encourage les groupes qui se présenteront aux élections dans neuf mois, à chercher des candidates et des candidats qui sauront porter cet effort et appuyer la Municipalité quand cela est nécessaire ou la critiquer si c'est adéquat, faire des contrepropositions, mais en tous les cas, tirer Leysin en avant. Il remercie tout un chacun pour son effort et se réjouit d'ores et déjà de présider un Conseil vif.

### **Élection du 1<sup>er</sup> Vice-président**

Aucune autre proposition n'étant formulée, Monsieur Nicolas BAUME, actuel 2<sup>ème</sup> Vice-président, est élu tacitement à la fonction de 1<sup>er</sup> Vice-président.

### **Élection du 2<sup>ème</sup> Vice-président**

Au nom de l'Entente, Madame Françoise SCHÜLER présente Monsieur Blaise HEFTI. Aucune autre proposition n'étant formulée, Monsieur HEFTI est élu tacitement à la fonction de 2<sup>ème</sup> Vice-président.

### **Élection de deux scrutateurs**

Conscient de leur avoir compliqué la tâche en demandant un décompte pour les votes qui ne font pas l'unanimité, Monsieur le Président remercie Madame Joan GALLMEIER et Monsieur David CORREIA pour le travail accompli, ainsi que Monsieur Yvan ZBINDEN qui a souvent rempli cette tâche, en remplacement.

Aucune autre proposition n'étant formulée, Messieurs Bertrand CHAUVY et Yvan ZBINDEN, actuels scrutateurs suppléants, sont élus tacitement à la fonction de scrutateurs, ce qui ne changera pas beaucoup les habitudes de Monsieur ZBINDEN.

### **Élection de deux scrutateurs suppléants**

Au nom de l'Entente, Madame Françoise SCHÜLER présente Monsieur Joao CARDOSO.

Au nom de Leysin Libre, Monsieur Nicolas BAUME présente Monsieur Yanick PERRIN.

Aucune autre proposition n'étant formulée, Messieurs CARDOSO et PERRIN sont élus tacitement à la fonction de scrutateurs suppléants.

Monsieur PFISTER félicite chacun et leur souhaite plein succès dans leur mission.

## **8. NOMINATION(S)**

### **Commission des finances**

La démission de Monsieur Patrick De SEPIBUS prenant effet au 15 juillet prochain, il est demandé à Leysin Pour Tous de présenter une personne pour le remplacer au sein de la commission des finances, lors de la prochaine séance.

## **9. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ**

**Monsieur Daniel NIKLES :**

### COMPTAGE DES VÉHICULES

Du 7 au 11 juin derniers, des relevés de comptages et contrôle de la vitesse des véhicules ont été réalisés dans le bas du village. Pour rappel, l'un des objectifs de la Municipalité est de réintroduire une zone 30 km/h à cet endroit. Pour ce faire, une procédure doit être mise en place. Les normes V85 (moyenne de 85% des véhicules) ont démontré que dans ces zones, la vitesse moyenne n'est que très légèrement supérieure à 30 km/h. Dès lors, la Municipalité a la possibilité de déposer une requête à la Sous-Commission de Limitation de Vitesse (SCLV) de la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) pour la création d'une zone 30 km/h dans le bas du village.

**Monsieur Pierre-Alain DUBOIS :**

### CHALETS DU HAMEAU D'AÏ

Les chalets d'Aï ont été mis à disposition de Télé-Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA (TLML) durant la saison des vacances scolaires estivales. Une buvette avec petite restauration a été installée. La clientèle n'aura pas accès à l'intérieur et aucun chalet ne sera utilisé pour de l'hébergement. L'infrastructure de la fromagerie sera exploitée par les employés et seules les toilettes seront accessibles.

Le télésiège Leysin-Tête d'Aï (LTA) a également été mis en fonction. C'est de bon augure pour Monsieur Claude GAULIS qui a fait part, lors d'une précédente séance du Conseil, de quelques remarques au sujet du sentier qui descend de la Berneuse. Cette installation permettra aux personnes peu équipées pour la montagne de se balader facilement dans nos belles montagnes.

**Madame Noémie ISENSCHMIED :**

### BIG AIR BAG

Contrairement à l'annonce qui a été faite lors du dernier Conseil, l'ouverture du Big Air Bag prévue pour la saison d'hiver 2020 – 2021 est repoussée au printemps 2021. Les travaux débuteront cet automne, ce qui permettra de stabiliser le terrain avant l'installation de la structure finale.

### HÉRITAGE LAUSANNE 2020

L'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse a permis à Leysin de valider des acquis et fonder des héritages sur lesquels s'appuient 4 catégories qui sont :

- le freestyle à Leysin
- l'éducation
- l'engagement
- la mémoire des JOJ 2020

De ces quatre catégories découlent 16 projets qui s'appuient sur l'expérience acquise. Cela permettra à notre Commune de développer de manière cohérente le domaine du freestyle, notamment. Différents groupes de travail seront mis en place afin de gérer les projets « Héritage Leysin 2020 ».

**Monsieur Jean-Marc UDRIOT :**COVID-19 ET MESURES

Le système mis en place pour soutenir les commerces locaux et nos concitoyens fonctionne bien. Quelques corrections ont dû être apportées car le système informatique n'avait pas pris en compte les personnes atteignant leurs 18 ans en 2020. Par ailleurs, suite à diverses questions posées par la population, il précise que ces bons sont adressés au ménage. Dès lors, ce sont les données du contrôle des habitants qui font foi, ce qui veut dire que si une personne est inscrite dans le même appartement que deux autres personnes, c'est le ménage qui reçoit le bon. Cela n'a rien à voir avec le matériel de votations qui est adressé séparément à chaque citoyen. Nous avons eu le cas de personnes qui disaient ne pas avoir reçu de bons. Le fait est qu'ils étaient inscrits officiellement dans un ménage mais habitaient en réalité un autre bâtiment. Pour toute question éventuelle, il est conseillé de s'adresser à l'administration communale. Cela permet de corriger les erreurs de part et d'autre.

62 entreprises et commerces locaux se sont annoncés pour recevoir des bons bleus ou rouges. C'est une solidarité car si nous n'avions pas mis en place ce système, seuls certains commerces auraient bénéficié de cette mesure.

Monsieur le Syndic, sans être alarmiste, vous encourage à rester prudent et à télécharger l'application Swiss Covid.

ETABLISSEMENT LES FERS

L'ouverture officielle du restaurant Les Fers est prévue pour demain 3 juillet. Les travaux ont été rapidement menés par les entreprises. Seule l'installation de fourniture de gaz doit encore être remise aux normes.

La Municipalité invite les membres du Conseil à un apéritif le mercredi 8 juillet prochain à 17h00. Les frais seront imputés sur le préavis puisqu'il reste une certaine marge.

PROJETS PRÉAVIS SEPTEMBRE ET DÉCEMBRE 2020Engagement d'un chef de projet chargé de la mise en œuvre des projets stratégiques d'urbanisation

Ce préavis sera présenté au mois de septembre prochain et vise à soutenir la Municipalité dans les défis à venir qui concernent entre autres la mobilité, le développement des centres sportifs, le plan directeur communal et le prolongement de la ligne Aigle-Leysin.

En effet, la Municipalité n'a ni le temps, ni les compétences pour mener à bien ces projets complexes et conséquents. L'investissement prévu représente un montant de fr. 250'000.-- par année sur trois ans, soit fr. 750'000.--.

Centre sportif Crettex-Jaquet

Une commission de construction a été mise sur pied (COCO) qui va présenter prochainement à la Municipalité la 1<sup>ère</sup> étape du projet de rénovation du centre sportif de Crettex-Jaquet qui s'insère dans toutes les étapes futures des deux centres sportifs. Une première information vous sera exposée en septembre prochain avec présentation d'un préavis en décembre. L'investissement prévu à ce jour est de l'ordre de 8,5

millions de francs, mais pourrait être plus conséquent en fonction des débats qu'il y aura dans les différentes commissions.

Au nom du Forum socialiste, Monsieur Jean-Daniel CHAMPAGNAC remercie la Municipalité pour son heureuse initiative concernant les bons pour les ménages et les commerçants de Leysin.

## **10. INTERPELLATIONS**

Aucune.

## **11. POSTULATS**

Aucun.

## **12. MOTIONS**

Aucune.

## **13. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

### CHALET DE TEMELEY

Monsieur Eric PELLAUD rappelle qu'en décembre dernier, le Conseil a accepté un préavis important concernant la réfection du chalet de Temeley. Cet investissement comprenait l'amélioration des infrastructures pour l'accueil de la clientèle liée à l'agrotourisme et surtout une remise aux normes concernant l'hygiène, conformément aux exigences de l'Office de la consommation, section des denrées alimentaires.

Durant ces dernières semaines, il a été surpris de constater une installation de traite mobile à proximité des tables à disposition de la clientèle et surtout un accès à celles-ci qui laisse totalement à désirer au niveau de la propreté, ce qui est en totale contradiction avec les normes d'hygiène édictées.

En cette année très particulière, de nombreux suisses vont privilégier les sorties en montagne pour leurs vacances. Les organismes du tourisme font un travail remarquable pour la promotion de notre station et nous devons être au top pour accueillir nos hôtes.

Il demande à la Municipalité de trouver une solution avec l'exploitant afin d'améliorer la propreté des extérieurs de la buvette.

Monsieur Pierre-Alain DUBOIS précise que le crédit de fr. 885'000.-- accepté par le Conseil a été voté afin de remettre ce chalet d'alpage aux normes. Ce n'est ni un restaurant, ni une buvette, mais un chalet d'alpage loué par Monsieur Alain CORNAMUSAZ, amodiateur. Cet agriculteur possède une septantaine de vaches laitières et une trentaine de génisses. Tout au long de la saison d'estivage, ses vaches sont en stabulation libre et paissent au Temeley, à la Joux d'Aï, à Mayen pour terminer finalement à Chaux de Mont. A l'heure actuelle, le meilleur emplacement pour une infrastructure de traite mobile est situé au Temeley. La création d'une éventuelle place derrière le chalet du Temeley, côté Luisse, est actuellement à l'étude. Il n'est pas envisageable de placer cette infrastructure dans le creux de la digue, car tous les enclos se trouvent du côté de Mayen, ce qui engendrerait trop de trajets pour les bêtes.

Après entretien avec Monsieur CORNAMUSAZ, ce dernier a rappelé que les trois dernières semaines ont malheureusement été très pluvieuses, près de 220 l/m<sup>2</sup>. Toutefois des efforts ont été réalisés, puisqu'il a engagé deux dames pour la buvette. En ce qui concerne le secteur des bêtes, tant qu'une nouvelle place de traite n'aura pas été créée, cela restera compliqué. Monsieur CORNAMUSAZ a précisé également que toutes les personnes intéressées à passer une journée complète avec lui dès 5h00 du matin étaient les bienvenues.

### COVID-19

Madame Françoise SCHÜLER donne lecture d'une missive qu'elle a reçue :

*Mesdames, Messieurs les Autorités communales,*

*Nous remercions Françoise Schüler, notre messagère, pour vous exprimer nos vifs remerciements pour la bienveillante sollicitude dont vous avez entouré tous les leysenouds lors de ces moments particuliers que nous avons vécus lors du COVID.*

*Vous avez su être à l'écoute de nous, anciens, pour seconder nos quotidiens.*

*Votre envoi de bons a donné un souffle frais à nos commerçants et à tous les ménages de notre village.*

*Un très grand BRAVO pour toutes ces démarches que vous avez entreprises, celle visibles ainsi que toutes les autres moins visibles.*

*A tous, nous vous disons un très grand MERCI.*

*Des habitants reconnaissants*

### RESSOURCERIE

Monsieur Luc-Etienne GAGNEBIN apporte un rectificatif aux propos évoqués lors du dernier Conseil au sujet de la ressourcerie. En effet, la mise en place de celle-ci l'année dernière, n'était pas une initiative de sa part mais bien de l'Association Leysin en Transition qui compte environ 70 membres, dont 20 se sont investis dans ce projet. Quelques-uns ont été présents deux samedis au printemps pour la mise en place de la ressourcerie, une journée également pour le démontage et tout au long de l'été durant près de 3 heures par semaine pour la maintenir en ordre. Cela n'a peut-être pas suffi à la garder dans un état impeccable mais c'est un travail qui a été réalisé et qui a permis de rendre cette ressourcerie fonctionnelle, C'est donc à peu près une centaine d'heures qui ont été fournies bénévolement par l'Association Leysin en Transition.

Il souhaite que la liste des objets acceptés soit rallongée et propose d'y rajouter deux catégories à succès, soit :

- les outils de jardin
- Les articles de sports

Monsieur Jan SANDEN remercie l'Association Leysin en Transition pour le travail effectué l'année dernière et pour cette excellente initiative. Il s'excuse pour son quiproquo lors de la dernière séance.

En raison de la générosité de nos concitoyens et de l'espace restreint disponible, il a été décidé de simplifier l'exploitation en acceptant tout d'abord un certain type d'objets bien définis et faciles à stocker. Toutefois, il prend note de la proposition de Monsieur GAGNEBIN, tout en soulignant que les articles de sport peuvent être passablement

encombrants. Il assure que tout va être mis en œuvre afin que la gestion du site et l'accueil soient le plus efficient possible.

### SENTIERS PÉDESTRES MAYEN ET AÏ

Suite à l'ouverture du télésiège Leysin-Tête d'Aï et de la buvette d'Aï, Monsieur Pascal BRUGGER relève qu'il serait plus agréable pour nos hôtes de randonner sur des chemins panoramiques plutôt que sur la route. Dès lors, il demande s'il est possible de réaménager les sentiers pédestres situés :

- au-dessus du Refuge de Mayen qui propose une vue aérienne sur le lac du même nom
- au-dessus de l'arrivée du télésiège en direction de la Tour d'Aï et qui chemine sur les hauts du village d'Aï.

Monsieur Jan SANDEN assure que le nécessaire sera fait.

### HÉRITAGE LAUSANNE 2020

Monsieur Blaise HEFTI demande si ce projet prévoit l'édification d'un petit monument rappelant que Leysin a vécu les Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Madame Noémie ISENSCHMIED confirme que le groupe de travail prévoit un projet dans ce sens, avec la création d'un musée ou d'une plaque commémorative.

### MOT DU PRESIDENT

La parole n'étant plus demandée, Monsieur PFISTER annonce le terme de la séance et qui est également la fin de son mandat de Président et prononce le discours suivant :

*"Je tiens à renouveler les remerciements déjà exprimés à toutes les personnes qui m'ont aidé dans cette tâche. Je pense évidemment à notre dévouée Secrétaire qui fait un travail énorme et précieux en gardant le sourire malgré le stress inévitable. Ce bouquet est donc pour toi Corinne. Je souhaite à mon successeur une excellente collaboration avec elle, sans quoi la tâche de Président deviendrait très compliquée.*

*Je tiens également à remercier notre Secrétaire municipal, Monsieur Jean-Jacques BONVIN, toujours disponible, patient, fournisseur de sages conseils et équipé d'un sens de l'humour robuste, même les dimanches matin de votation. En parlant de matin, une petite anecdote qui donne une idée de l'assiduité avec laquelle il accomplit sa tâche : lorsque je vais prendre le train de 6h30 à la gare du Village, je remarque bien souvent la présence d'une voiture aux plaques valaisannes déjà garée devant la Maison de Commune. C'est Jean-Jacques, déjà actif à son bureau. Et donc, au cas où la hâte de franchir la frontière cantonale dans l'autre sens se fait pressante lors de ces longues journées, j'ai pensé qu'une petite bouteille valaisanne pourrait t'aider à tenir le coup.*

*Je n'oublie pas notre Huissière, Madame Ariane CART, fidèle au poste depuis 25 ans, et qui s'est adaptée aux changements de lieu pour nos séances des deux dernières années et qui mérite également un bouquet.*

*Je remercie également Monsieur Thomas GRÜTER pour les nombreux aller-retour qu'il a effectué avec le mobilier pour la préparation de la salle, ainsi que Monsieur Malik BELKACEM qui nous a aimablement accueillis en garantissant le respect des prescriptions sanitaires lors de ces deux dernières séances.*

*Merci également aux Chefs de groupe et à toutes les conseillères et conseillers, il me semble que l'on peut décrire l'ambiance de ce Conseil par ces mots : communication ouverte et collaboration constructive. Je souhaite que cela perdure.*

*Je souhaite aussi remercier les membres de la Municipalité pour leur disponibilité et leurs efforts constants qui sont nécessaires pour relever les défis au quotidien tout en gardant à l'esprit l'avenir de toute la population leysenoude à moyen et long terme.*

### JETONS DE PRESENCE

La tradition qui veut que les jetons de présence de la dernière séance avant l'été soient versés à une association leysenoude est d'autant plus justifiée que nous avons vu éclore autour de nous de belles initiatives d'entraide et de solidarité. Cette année, il propose de soutenir la section des Samaritains de Leysin. En effet, ces volontaires se sont courageusement engagés dans la lutte contre le coronavirus et leur organisation faïtière a émis un appel aux dons.

Monsieur le Président fait part de sa dernière réflexion avant de terminer :

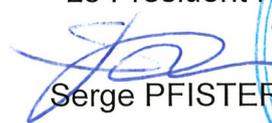
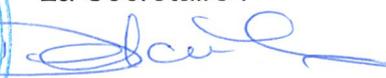
*La crise sanitaire majeure qui frappe depuis le début de cette année 2020 notre Commune en même temps que le reste de notre planète, n'est malheureusement pas terminée. Les chiffres qui ont été publiés ces derniers jours en sont la preuve. La crise économique qui l'accompagne n'en est probablement qu'à ses débuts et même si personne ne connaît l'avenir, il est certain que d'autres menaces se profilent à l'horizon. Je pense évidemment, mais pas seulement, à la crise climatique, qui est déjà ressentie ici même, que l'on ne peut plus ignorer et qui menace de plusieurs façons le fondement même de nos existences. Il est donc essentiel, voire vital, que nous soyons individuellement et collectivement à la hauteur pour faire face et permettre autant que possible à nos enfants et petits-enfants de vivre dans un monde sain, accueillant et agréable. Pour cela, il est nécessaire que nous toutes et tous ici présents continuions à œuvrer pour le bien commun, ensemble et en bonne intelligence. Autant j'ai été honoré et eu du plaisir à exercer ce mandat de Président, autant je me réjouis de continuer à y contribuer en votre compagnie.*

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Secrétaire est priée de bien vouloir procéder au contre-appel qui fait constater la présence de 34 personnes.

Les prochaines séances du Conseil sont fixées 24 septembre et 17 décembre 2020 à l'heure habituelle.

Monsieur le Président vous remercie de votre attention ainsi que la Municipalité pour sa présence et vous souhaite un bel été. L'Assemblée est close et la séance levée à 21h15.

Leysin, le 2 juillet 2020

Pour le Conseil communal :  
Le Président :  Serge PFISTER  
La Secrétaire :  Corinne DELACRETAZ

